

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## États financiers

Pour la période close le 30 juin 2021  
(non audité)



# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## États financiers

Pour la période close le 30 juin 2021 (non audité)

---

### Table des matières

<b>Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière</b>	<b>2</b>
<b>États financiers</b>	
États de la situation financière	3
États du résultat global	4
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille	7 – 10
Notes annexes	11 – 22

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **YTM Capital Asset Management Ltd.**, le gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers.

Au nom du gestionnaire. YTM Capital Asset Management Ltd.

« Daniel Child » (Signé)

Le 27 août 2021

Date

## AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

**L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers.**

YTM Capital Asset Management Ltd., en sa qualité de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires d'un fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'une note qui en fait mention.

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## États de la situation financière

Au 30 juin 2021 (non audité)

	30 juin 2021	31 décembre 2020
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements, à la juste valeur	3 621 541 \$	18 484 091 \$
Placements cédés en garantie, à la juste valeur	162 518 945	100 018 690
Intérêts courus à recevoir	736 452	822 293
Trésorerie	196 076	226 461
Souscriptions à recevoir	52 585	8 247
Remboursement de charges à recevoir	41 766	41 766
Charges payées d'avance	56 281	7 630
	<u>167 223 646 \$</u>	<u>119 609 178</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif courant</b>		
Titres vendus à découvert à la juste valeur	118 116 093	72 625 998
Charges à payer	217 569	168 243
Rachats à payer	276 069	4 854
Montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert	326 719	178 152
Distributions à payer	43 408	209
Montant à payer pour les placements achetés	12 730	–
	<u>118 992 588</u>	<u>79 977 456</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>48 231 058 \$</u>	<u>46 631 722 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	4 505 626 \$	4 289 748 \$
Série F	43 725 432	42 341 974
	<u>48 231 058 \$</u>	<u>46 631 722 \$</u>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 3)</b>		
Série A	446 500	425 659
Série F	4 286 908	4 175 398
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	10,09 \$	10,08 \$
Série F	10,20	10,14

Approuvé par le conseil d'administration du gestionnaire  
YTM Capital Asset Management Ltd

«Daniel Child» Administrateur

«David Burbach» Administrateur

«Karl Burnham» Administrateur

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## États du résultat global

Pour le semestre clos le 30 juin 2021 (non audité)

	30 juin 2021	30 juin 2020
<b>Revenus</b>		
Intérêts à distribuer	1 557 851 \$	1 127 408 \$
Dividendes	156 008	–
Autres revenus	625	–
Perte nette réalisée sur les placements	(162 818)	(122 718)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	119 769	(389 795)
Intérêts à payer sur les titres vendus à découvert	(535 542)	(407 924)
	<u>1 135 893</u>	<u>206 971</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 4)	264 180	109 401
Intérêts et frais d'emprunt	164 258	130 131
Honoraires liés au rendement (note 4)	99 275	12 198
Frais d'administration	74 952	59 708
Droits de dépôt	14 686	6 355
Honoraires d'audit	13 885	14 456
Frais du comité d'examen indépendant	6 533	12 477
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille	6 417	–
Moins : Charges visées par une renonciation	–	(7 258)
	<u>644 186</u>	<u>337 468</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>491 707 \$</u>	<u>(130 497) \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 8)</b>		
Série A		
Série AF	27 971 \$	(15 214) \$
Série F	–	(26 070)
Série FF	463 736	66 460
	–	(155 673)
	<u>491 707 \$</u>	<u>(130 497) \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)</b>		
Série A		
Série AF	0,06 \$	(0,10) \$
Série F	–	(0,16)
Série FF	0,11	0,07
	–	(0,11)

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour le semestre clos le 30 juin 2021 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachats de parts rachetables*	Revenus de placement distribué aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
<b>30 juin 2021</b>							
Série A	4 289 748 \$	27 971 \$	769 800 \$	(573 351) \$	(22 508) \$	13 966 \$	4 505 626 \$
Série F	42 341 974	463 736	6 772 621	(5 778 118)	(217 626)	142 845	43 725 432
	<b>46 631 722 \$</b>	<b>491 707 \$</b>	<b>7 542 421 \$</b>	<b>(6 351 469) \$</b>	<b>(240 134) \$</b>	<b>156 811 \$</b>	<b>48 231 058 \$</b>

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachats de parts rachetables*	Revenus de placement distribué aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
<b>30 juin 2020</b>							
Série A	955 824 \$	(15 214) \$	1 131 977 \$	(700) \$	–	–	2 071 887 \$
Série AF	1 670 983	(26 070)	–	(125 874)	–	–	1 519 039
Série F	4 428 192	66 460	10 808 604	(930 142)	–	–	14 373 114
Série FF	14 218 675	(155 673)	–	(1 926 794)	–	–	12 136 208
	<b>21 273 674 \$</b>	<b>(130 497) \$</b>	<b>11 940 581 \$</b>	<b>(2 983 510) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>30 100 248 \$</b>

\* Les produits et les charges résultant des reclassements de parts rachetables ont totalisé 166 816 \$ pour la période close le 30 juin 2020.

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour le semestre clos le 30 juin 2021 (non audité)

	30 juin 2021	30 juin 2020
<b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	491 707 \$	(130 497) \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte nette réalisée sur les placements	162 818	122 718
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	(119 769)	389 795
Variation des soldes hors trésorerie		
Intérêts courus à recevoir	85 841	(299 806)
Remboursement de charges à recevoir	-	(1 252)
Charges payées d'avance	(48 651)	(33 595)
Charges à payer	49 326	26 972
Montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert	148 567	62 549
Montant à payer pour les placements achetés	12 730	-
Produit de la vente de placements	239 644 480	167 777 848
Achats de placements	<u>(241 835 139)</u>	<u>(176 627 581)</u>
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<u>(1 408 090)</u>	<u>(8 712 849)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 498 083	11 553 081
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(6 080 254)	(2 833 906)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	<u>(40 124)</u>	<u>-</u>
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	<u>1 377 705</u>	<u>8 719 175</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie pour la période	(30 385)	6 326
Trésorerie à l'ouverture de la période	<u>226 461 \$</u>	<u>279 050 \$</u>
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<u><u>196 076 \$</u></u>	<u><u>285 376 \$</u></u>
<b>Information supplémentaire*</b>		
Intérêts payés	391 220 \$	251 787 \$
Intérêts reçus	1 604 962	760 240
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	156 008	-

\* Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Inventaire du portefeuille

Au 30 juin 2021 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
5 765	Banque de Montréal, actions priv., 4,85 %	147 757 \$	147 065 \$	0,30
7 000	Banque canadienne de l'Ouest, actions priv., 6,25 %	177 310	177 520	0,37
1 300	Banque Nationale du Canada, actions priv., 5,40 %	32 845	32 877	0,07
3 200	La Banque de Nouvelle-Écosse, actions priv., 4,85 %	82 096	82 208	0,17
114 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, actions priv., 5,50 %	2 902 138	2 887 620	5,99
103 300	La Banque Toronto-Dominion, actions priv., 4,85 %	2 645 827	2 623 820	5,44
		5 987 973	5 951 110	12,34
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>				
925 000	Aéroports de Montréal, 3,441 %, 26 avr. 2051	928 354	983 716	2,04
625 000	Aéroports de Montréal, 3,919 %, 26 sept. 2042	754 644	704 547	1,46
625 000	AIMCo Realty Investors LP, 3,367 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	699 106	675 863	1,40
300 000	Algonquin Power Co., 2,85 %, 15 juill. 2031	299 976	304 956	0,63
625 000	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 1,726 %, 12 févr. 2026	625 000	616 415	1,28
525 000	AltaGas Ltd., 1,227 %, 18 mars 2024	525 000	523 126	1,08
1 000 000	AltaGas Ltd., 2,075 %, 30 mai 2028	1 000 000	978 900	2,03
250 000	AltaGas Ltd., 2,166 %, 16 mars 2027	250 000	249 723	0,52
800 000	AltaGas Ltd., 2,609 %, 16 déc. 2022	829 144	819 016	1,70
575 000	Artis Real Estate Investment Trust, 3,824 %, 18 sept. 2023	575 000	589 283	1,22
1 225 000	Banque de Montréal, 1,551 %, 28 mai 2026	1 225 000	1 219 108	2,53
650 000	Banque de Montréal, 1,758 %, 10 mars 2026	650 000	654 888	1,36
1 125 000	Barclays PLC, 2,166 %, 23 juin 2027	1 125 000	1 124 775	2,33
625 000	BCI QuadReal Realty, 1,073 %, 4 févr. 2026	625 000	611 925	1,27
250 000	Bell Canada, 2,20 %, 29 mai 2028	249 693	249 960	0,52
650 000	Bell Canada, 3 %, 17 mars 2031	649 441	664 125	1,38
2 125 000	Bell Canada, 3,35 %, 22 mars 2023	2 211 887	2 198 695	4,56
5 931 000	Brookfield Property Finance ULC, 4,115 %, 19 oct. 2021	6 009 065	5 973 940	12,39
150 000	Bruce Power LP, 4 %, 21 juin 2030	149 895	166 557	0,35
1 275 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,660052 %, 4 mars 2025	1 275 000	1 275 969	2,65
4 200 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,665 %, 10 juin 2024	4 200 000	4 204 620	8,72
925 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,10 %, 19 janv. 2026	924 325	904 067	1,87
925 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 1,96 %, 21 avr. 2031	924 695	925 490	1,92
450 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2 %, 17 avr. 2025	449 658	459 572	0,95
100 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,01 %, 21 juill. 2030	99 962	101 037	0,21
400 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,43 %, 9 juin 2023	397 884	411 620	0,85
1 000 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,45 %, 4 avr. 2028	1 032 260	1 041 460	2,16
2 050 000	Canadian Natural Resources Ltd., 3,31 %, 11 févr. 2022	2 107 701	2 081 673	4,32
725 000	La Société Canadian Tire Limitée, 3,167 %, 6 juill. 2023	756 624	753 565	1,56
625 000	Banque canadienne de l'Ouest, 0,75431 %, 28 avr. 2023	625 250	625 831	1,30
400 000	Banque canadienne de l'Ouest, 1,57 %, 14 sept. 2023	400 000	403 784	0,84
250 000	Central 1 Credit Union, 2,391 %, 30 juin 2031	250 000	250 655	0,52
3 950 000	Central 1 Credit Union, 3,06 %, 14 oct. 2026	3 981 806	3 974 925	8,24
1 395 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,196 %, 7 mars 2023	1 447 849	1 442 583	2,99
4 000 000	Coast Capital Savings Federal Credit Union, 0,855 %, 9 déc. 2022	4 000 000	4 007 280	8,31
1 100 000	Cogeco Câble Inc., 4,175 %, 26 mai 2023	1 159 741	1 154 131	2,39
3 100 000	Concentra Bank, 1,462 %, 17 mai 2024	3 100 000	3 100 744	6,43
1 650 000	Fonds de placement immobilier Crombie, 4,066 %, 21 nov. 2022	1 723 108	1 713 756	3,55



# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2021 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres à revenu fixe canadiens (suite)</b>				
600 000	Société Financière Daimler Canada Inc., 3,30 %, 16 août 2022	624 336	617 118	1,28
3 075 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 0,785 %, 17 juin 2024	3 075 000	3 077 491	6,38
250 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 2,057 %, 17 juin 2027	250 000	249 275	0,52
375 000	Fiducie cartes de crédit Eagle, 1,546 %, 17 juin 2026	375 000	373 650	0,77
375 000	Pipelines Enbridge Inc., 2,82 %, 12 mai 2031	374 708	379 399	0,79
250 000	Pipelines Enbridge Inc., 4,20 %, 12 mai 2051	249 915	262 908	0,55
700 000	ENMAX Corp., 2,922 %, 18 oct. 2022	700 000	718 046	1,49
2 950 000	Banque Équitable, 1,774 %, 21 sept. 2023	2 960 700	2 977 229	6,17
1 025 000	Banque Équitable, 1,939 %, 10 mars 2025	1 025 000	1 026 640	2,13
1 500 000	Banque Équitable, 2,948 %, 26 sept. 2022	1 548 270	1 535 175	3,18
1 025 000	Fairfax Financial Holdings Ltd., 3,95 %, 3 mars 2031	1 027 522	1 065 467	2,21
1 100 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 1,093 %, 21 janv. 2026	1 100 000	1 074 733	2,23
1 225 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,856 %, 26 mai 2030	1 280 321	1 275 838	2,65
600 000	First Capital Realty Inc., 3,95 %, 5 déc. 2022	626 058	622 794	1,29
375 000	First Capital Realty Inc., 4,43 %, 31 janv. 2022	385 672	382 526	0,79
1 850 000	Société Financière First National, 3,582 %, 25 nov. 2024	1 926 566	1 932 862	4,01
1 475 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 2,71 %, 23 févr. 2022	1 483 282	1 483 717	3,08
350 000	Crédit Ford du Canada Ltée, 3,279 %, 2 juill. 2021	351 183	350 000	0,73
400 000	Fortified Trust, 2,889 %, 23 janv. 2023	399 992	412 332	0,85
250 000	Fortis Inc., 2,18 %, 15 mai 2028	249 870	252 108	0,52
3 850 000	Société de financement GE Capital Canada, 0,84 %, 15 févr. 2022	3 847 380	3 850 539	7,98
1 300 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 5,95 %, 14 mai 2024	1 497 509	1 463 085	3,03
650 000	Genworth MI Canada Inc., 4,242 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2024	700 453	694 577	1,44
975 000	Glacier Credit Card Trust, 1,388 %, 22 sept. 2025	975 000	969 794	2,01
575 000	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,73 %, 3 avr. 2029	596 304	604 469	1,25
975 000	Heathrow Funding Ltd., 2,694 %, 13 oct. 2027	977 114	993 496	2,06
125 000	Heathrow Funding Ltd., 3,726 %, 13 avr. 2033	125 000	130 811	0,27
1 900 000	Honda Canada Finance Inc., 2,50 %, 4 juin 2024	1 970 262	1 969 046	4,08
375 000	Hyundai Capital Canada Inc., 2,008 %, 12 mai 2026	375 000	376 181	0,78
625 000	Intact Corporation financière, 1,207 %, 21 mai 2024	625 000	624 538	1,29
575 000	Intact Corporation financière, 4,125 %, 31 mars 2081	575 900	591 704	1,23
1 825 000	Inter Pipeline Ltd., 2,608 %, 13 sept. 2023	1 895 843	1 876 356	3,89
250 000	John Deere Financial Inc., 1,63 %, 9 avr. 2026	249 975	250 075	0,52
625 000	Banque Laurentienne du Canada, 1,15 %, 3 juin 2024	624 856	621 188	1,29
600 000	Banque Laurentienne du Canada, 1,603 %, 6 mai 2026	600 000	602 598	1,25
1 025 000	Banque Manuvie du Canada, 1,337 %, 26 févr. 2026	1 025 000	1 015 129	2,10
4 000 000	MCAP Commercial LP, 3,384 %, 26 nov. 2027	4 034 960	4 043 680	8,38
975 000	MCAP Commercial LP, 3,743 %, 25 août 2025	1 012 479	1 016 789	2,11
1 300 000	Molson Coors International LP, 2,84 %, 15 juill. 2023	1 351 987	1 340 066	2,78
1 075 000	Morguard Corp., 4,204 %, 27 nov. 2024	1 077 492	1 083 955	2,25
450 000	Banque Nationale du Canada, 1,573 %, 18 août 2026	449 996	450 527	0,93
500 000	Banque Nationale du Canada, 4,05 %, 15 août 2081	500 000	501 250	1,04
1 250 000	National Grid Electricity Transmission PLC, 2,301 %, 22 juin 2029	1 250 000	1 248 675	2,59
3 675 000	Services Financiers Nissan Canada Inc., 3,15 %, 14 sept. 2021	3 702 108	3 692 162	7,66
925 000	Nissan Canada Inc., 1,626 %, 18 mars 2024	925 904	922 059	1,91
1 250 000	North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 1,20 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2023	1 249 613	1 251 438	2,59

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Inventaire du portefeuille (suite)

30 juin 2020 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres à revenu fixe canadiens (suite)</b>				
525 000	Ontario Teachers' Finance Trust, 1,10 %, 19 oct. 2027	523 556	509 198	1,06
375 000	Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, 2,698 %, 5 mai 2031	375 000	382 159	0,79
450 000	Pembina Pipeline Corp., 2,56 %, 1 <sup>er</sup> juin 2023	449 960	462 096	0,96
4 592 000	Pembina Pipeline Corp., 3,43 %, 10 nov. 2021	4 715 408	4 624 557	9,59
625 000	Pembina Pipeline Corp., 3,77 %, 24 oct. 2022	650 112	647 731	1,34
2 725 000	Penske Truck Leasing Canada Inc., 2,85 %, 7 déc. 2022	2 825 377	2 797 567	5,80
1 375 000	Reliance LP, 2,67 %, 1 <sup>er</sup> août 2028	1 375 380	1 390 551	2,88
950 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 1,974 %, 15 juin 2026	950 000	939 949	1,95
1 275 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 3,746 %, 30 mai 2022	1 321 410	1 308 864	2,71
625 000	Rogers Communications Inc., 4 %, 6 juin 2022	645 194	643 419	1,33
375 000	Banque Royale du Canada, 1,67 %, 28 janv. 2033	375 000	363 165	0,75
100 000	Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28 janv. 2027	98 399	102 866	0,21
5 000 000	Banque Royale du Canada, 2,352 %, 2 juill. 2024	5 255 700	5 165 850	10,71
350 000	Banque Royale du Canada, 2,74 %, 25 juill. 2029	350 000	363 465	0,75
675 000	Saputo inc., 1,415 %, 19 juin 2026	675 000	660 251	1,37
250 000	Saputo inc., 2,242 %, 16 juin 2027	250 000	251 848	0,52
1 500 000	SmartCentres Real Estate Investment Trust, 1,74 %, 16 déc. 2025	1 500 000	1 481 430	3,07
500 000	Summit Industrial Income REIT, 1,82 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2026	499 755	496 205	1,03
1 850 000	Summit Industrial Income REIT, 2,15 %, 17 sept. 2025	1 875 826	1 874 087	3,89
625 000	Summit Industrial Income REIT, 2,25 %, 12 janv. 2027	624 906	628 488	1,30
625 000	TELUS Corp., 2,85 %, 13 nov. 2031	623 450	627 394	1,30
2 500 000	TELUS Corp., 3,35 %, 15 mars 2023	2 599 308	2 585 750	5,36
150 000	Teranet Holdings LP, 3,544 %, 11 juin 2025	150 000	159 530	0,33
2 225 000	Teranet Holdings LP, 3,646 %, 18 nov. 2022	2 316 736	2 300 895	4,77
300 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,70 %, 27 juill. 2081	300 000	300 627	0,62
4 900 000	The Goldman Sachs Group, Inc., 0,805 %, 29 avr. 2025	4 900 000	4 911 319	10,18
3 225 000	La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 8 mars 2028	3 225 000	3 221 807	6,68
1 225 000	La Banque Toronto-Dominion, 2,496 %, 2 déc. 2024	1 279 757	1 273 620	2,64
300 000	Thomson Reuters Corp., 2,239 %, 14 mai 2025	300 000	307 893	0,64
150 000	Groupe TMX Ltée, 2,016 %, 12 févr. 2031	150 000	145 922	0,30
250 000	Tourmaline Oil Corp., 2,077 %, 25 janv. 2028	250 000	244 370	0,51
2 025 000	Toyota Credit Canada Inc., 2,31 %, 23 oct. 2024	2 096 426	2 092 574	4,34
2 825 000	TransCanada PipeLines Ltd., 0,725 %, 9 juin 2024	2 825 180	2 829 520	5,87
625 000	TransCanada PipeLines Ltd., 2,97 %, 9 juin 2031	624 788	632 263	1,31
1 875 000	TransCanada PipeLines Ltd., 3,80 %, 5 avr. 2027	2 041 944	2 038 669	4,23
350 000	Ventas Canada Finance Ltd., 1,03 %, 12 nov. 2021	350 000	350 595	0,73
450 000	Crédit VW Canada Inc., 1,20 %, 25 sept. 2023	449 879	450 968	0,94
625 000	Groupe WSP Global Inc., 2,408 %, 19 avr. 2028	625 000	630 125	1,31
		150 909 049	150 593 362	312,23

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2021 (non audité)

Nombre d'actions /de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres du marché monétaire canadien</b>				
3 500 000	Enbridge Inc., billets de trésorerie, 19 juill. 2021	3 497 270 \$	3 498 559 \$	7,25
5 200 000	Enbridge Inc., billets de trésorerie, 22 juill. 2021	5 196 048	5 197 585	10,78
900 000	Enbridge Inc., billets de trésorerie, 7 juill. 2021	899 739	899 870	1,87
		9 593 057	9 596 014	19,90
<b>Total des placements détenus</b>		166 490 079	166 140 486	344,47
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>				
(3 850 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 0,25 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2024	(3 818 143) \$	(3 808 727) \$	(7,90)
(6 245 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 0,25 %, 1 <sup>er</sup> mars 2026	(6 068 220)	(6 038 540)	(12,52)
(3 000 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2030	(2 743 521)	(2 766 030)	(5,73)
(825 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> mars 2022	(826 972)	(826 658)	(1,71)
(8 350 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2025	(8 356 955)	(8 220 408)	(17,04)
(11 525 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 0,75 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2021	(11 543 497)	(11 536 179)	(23,92)
(9 630 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	(9 761 273)	(9 583 680)	(19,87)
(10 450 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2022	(10 485 301)	(10 534 332)	(21,84)
(100 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2030	(104 264)	(99 282)	(0,21)
(2 650 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1,25 %, 1 <sup>er</sup> mars 2025	(2 711 925)	(2 695 395)	(5,59)
(2 100 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2022	(2 132 382)	(2 115 855)	(4,39)
(3 425 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> juin 2023	(3 517 037)	(3 493 808)	(7,24)
(4 115 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026	(4 242 903)	(4 217 381)	(8,74)
(1 200 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> juin 2031	(1 198 386)	(1 206 636)	(2,50)
(6 330 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1,50 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2024	(6 521 158)	(6 491 162)	(13,46)
(6 875 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 1,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2023	(7 074 485)	(7 028 725)	(14,57)
(3 425 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 2 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2051	(3 411 305)	(3 552 033)	(7,36)
(6 135 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 2 %, 1 <sup>er</sup> juin 2028	(6 532 284)	(6 479 112)	(13,43)
(7 325 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 2 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2023	(7 641 293)	(7 559 913)	(15,67)
(400 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2025	(430 083)	(422 464)	(0,88)
(1 675 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2029	(1 804 458)	(1 803 406)	(3,74)
(2 825 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 <sup>er</sup> mars 2024	(2 983 833)	(2 948 368)	(6,11)
(8 275 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 2,50 %, 1 <sup>er</sup> juin 2024	(8 872 042)	(8 718 209)	(18,08)
(5 175 000)	Obligations du gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 <sup>er</sup> juin 2022	(5 333 197)	(5 292 938)	(10,97)
(650 000)	Banque Royale du Canada, 4 %, 24 févr. 2081	(669 500)	(676 852)	(1,40)
		(118 784 417)	(118 116 093)	(244,87)
<b>Total des placements vendus à découvert</b>		(118 784 417)	(118 116 093)	(244,87)
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille		(2 511)	-	-
<b>Placements détenus, montant net</b>		<b>47 703 151 \$</b>	48 024 393	99,60
<b>Autres éléments d'actif, montant net</b>			206 665	0,40
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>48 231 058 \$</b>	<b>100,00</b>

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

---

### 1. Le Fonds

Le Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital (le « Fonds ») est une fiducie de placement à participation unitaire à capital variable constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 22 mai 2019. L'adresse du siège social du Fonds est le 295, Robison Street, Suite 202, Oakville (Ontario) L6J 1G7. Le Fonds est entré en activité le 24 juin 2019.

YTM Capital Asset Management Ltd. est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le promoteur et le fiduciaire du Fonds.

Le Fonds a pour objectif de placement de maximiser les rendements corrigés du risque à long terme et de préserver le capital, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe, des instruments de trésorerie et des contrats de dérivés. Il a recours à des stratégies alternatives, reposant entre autres sur la vente à découvert, sur l'emprunt en trésorerie à des fins de placement et parfois sur les dérivés, qui créent ainsi un effet de levier.

Le Fonds est assujéti à certaines restrictions et pratiques prévues dans les lois sur les valeurs mobilières, dont le Règlement 81-102, mises en place notamment pour veiller à ce que les placements des fonds communs de placement alternatifs soient diversifiés et relativement liquides, ainsi que pour assurer une administration saine de ce type de fonds. Le gestionnaire prévoit respecter ces restrictions et pratiques ou obtenir une dispense des autorités en valeurs mobilières avant d'apporter toute modification. Les dispenses obtenues par le Fonds en lien avec le Règlement 81-102 sont présentées ci-dessous.

Pour pouvoir vendre à découvert des « titres d'État » (tels qu'ils sont définis dans le Règlement 81-102) jusqu'à concurrence de 300 % de sa valeur liquidative, le Fonds a obtenu une dispense relative :

- i) au sous-alinéa 2.6.1(1)(c)(v) du Règlement 81-102 qui interdit la vente à découvert d'un titre si, au moment de l'opération, la valeur de marché totale des titres vendus à découvert par le fonds excède 50 % de la valeur liquidative du fonds;
- ii) à l'article 2.6.2 du Règlement 81-102, qui stipule qu'un fonds ne peut emprunter de la trésorerie ou vendre des titres à découvert si, immédiatement après l'opération la somme de la trésorerie empruntée et de la valeur de marché des titres vendus à découvert par le fonds excède 50 % de la valeur liquidative du fonds

La publication des présents états financiers pour la période close le 30 juin 2021 a été autorisée par le gestionnaire le 27 août 2021.

### 2. Principales méthodes comptables

#### Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), notamment IAS 34 Information financière intermédiaire.

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont présentés à la juste valeur.

Les méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

#### Évaluation des placements

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur les cours du marché. Les placements sont évalués au cours moyen pour déterminer la valeur liquidative par part aux fins des souscriptions et des rachats. Aux fins de la présentation des états financiers, le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque celui-ci s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Lorsque le Fonds détient des dérivés présentant des risques de marché qui se compensent, il utilise les cours moyens comme base d'établissement de la juste valeur des positions dont les risques se compensent et applique le cours acheteur ou le cours vendeur à la position nette, selon le cas.

#### Instruments financiers

##### a) Classement

Le Fonds classe ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Ce classement est effectué selon le modèle économique adopté par le Fonds pour la gestion des actifs financiers conformément à sa stratégie et son objectif de placement. Le portefeuille de placements est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les placements ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni pour

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers (suite)*

en percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre les actifs financiers. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation de la performance des actifs et la prise de décision. Les placements qui sont classés dans les passifs financiers, tels que les ventes à découvert, sont également classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement du capital et des intérêts. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni dans le double objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds.

Le Fonds classe les actifs et passifs financiers, autres que les placements, dans les catégories suivantes :

Actifs financiers comptabilisés initialement et évalués ultérieurement au coût amorti : intérêts courus à recevoir, souscriptions à recevoir et remboursements de charges à recevoir.

Passifs financiers comptabilisés initialement et évalués ultérieurement au coût amorti : charges à payer, montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert, distributions à payer, rachats à payer et montant à payer pour les placements achetés.

Le Fonds recourt à des ventes à découvert dans le cadre desquelles des titres empruntés sont vendus en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et, par conséquent, classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat..

### **b) Comptabilisation / décomptabilisation**

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Tout gain ou perte découlant de la variation de la juste valeur des actifs ou passifs à la juste valeur par le biais du résultat net est présenté dans l'état du résultat global, à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements, compte tenu des ajustements de change.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des actifs sont arrivés à expiration ou que le Fonds a transféré tous les risques et les avantages inhérents à la propriété. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsqu'il s'est acquitté de ses obligations ou que celles-ci ont été annulées ou ont expiré. Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Tous les autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût amorti; leur valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur.

### **c) Classement des évaluations de la juste valeur**

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* exige que le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1** Prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2** Données d'entrée, autres que les prix cotés inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix).
- Niveau 3** Données d'entrée relatives aux actifs ou passifs financiers qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c.-à-d. des données non observables).

Voir la note 6 pour plus de détails.

### **d) Compensation des instruments financiers**

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Opérations de placement et comptabilisation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à leur date d'exécution, soit la date à laquelle l'ordre est exécuté. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les gains et pertes réalisés sur les placements et la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés sur la base du coût moyen. Les revenus d'intérêts à distribuer sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal, et les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. La valeur liquidative de chaque série de parts est établie en fonction de la quote-part des actifs du Fonds revenant à cette série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la série, et moins les passifs attribuables à la série.

Les revenus de placement et les gains et pertes nets réalisés et latents sont répartis au prorata entre les séries en fonction de la part de l'actif net total du Fonds revenant à chaque série.

Les charges du Fonds sont réparties au prorata entre les séries en fonction de la part de l'actif net total du Fonds revenant à chaque série, à l'exception des charges et frais propres à une série qui sont déduits de la valeur liquidative de la série en question seulement.

Les montants à recevoir des courtiers ou à leur payer comprennent les montants à recevoir sur la vente de titres et les montants à payer pour l'achat de titres ayant fait l'objet d'un contrat non encore réglé ou livré à la date de clôture.

### Dépréciation d'actifs financiers

IFRS 9 a établi un modèle de pertes de crédit attendues, qui prévoit une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie de tous les autres actifs. À chaque date de clôture, le Fonds doit évaluer la correction de valeur pour pertes sur les actifs financiers évalués au coût amorti à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, établies en fonction du risque de crédit. Les pertes sur les actifs financiers évalués au coût amorti, le cas échéant, sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires.

### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La plupart des porteurs de parts du Fonds étant des résidents du Canada, les souscriptions et les rachats de parts rachetables s'effectuent en dollars canadiens. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains ainsi que dans des titres libellés dans d'autres devises, s'il y a lieu. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire estime que le dollar canadien est la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

### Conversion des devises

Les revenus, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien sont convertis au taux de change en vigueur à la date d'évaluation, à savoir le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les écarts de change sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

### Impôt

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Il est assujéti à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial applicables sur son revenu net aux fins fiscales de l'année, y compris les gains en capital nets réalisés imposables, dans la mesure où ce revenu net aux fins fiscales n'a pas été versé ou n'est pas à verser aux porteurs de parts à la fin de l'année.

La totalité du revenu imposable net et un montant suffisant de gains en capital nets réalisés sont versés aux porteurs de parts chaque année d'imposition afin que le Fonds ne soit pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le Fonds a donc déterminé qu'en substance, il n'est pas assujéti à l'impôt et, par le fait même, il ne comptabilise pas d'impôts sur le revenu dans l'état du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Impôt (suite)

À la fin de son année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée en avant à des fins fiscales. Les pertes en capital et autres qu'en capital pouvant être reportées en avant sont présentées à la note 9.

Les pertes en capital peuvent être reportées en arrière sur trois ans et en avant indéfiniment, et être portées en diminution des gains en capital. Les pertes autres qu'en capital, le cas échéant, peuvent être reportées en arrière sur trois ans et en avant sur vingt ans pour réduire le revenu imposable.

### Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série, divisé par le nombre total de parts en circulation de cette série à la clôture de l'exercice.

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période.

### Parties liées

Aux fins des présents états financiers, une partie est une partie liée au Fonds si celle-ci ou le Fonds a la capacité, directement ou indirectement, d'exercer un contrôle ou une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de l'autre partie, ou si les deux parties sont soumises à une influence notable commune. Une partie liée peut être un particulier ou toute autre entité.

### Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Aux termes d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*, les parts rachetables du Fonds, considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur, doivent être classées soit comme des passifs financiers, soit comme des instruments de capitaux propres. Le Fonds comporte différentes séries dont les caractéristiques, comme les frais de gestion, ne sont pas identiques. Les instruments remboursables au gré du porteur du Fonds ne répondent pas aux critères sur les caractéristiques identiques permettant de les classer dans les capitaux propres et, par conséquent, ils doivent être classés dans les passifs financiers.

### Estimations et jugements critiques

Dans l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit formuler des jugements, des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et passifs lorsque celle-ci ne peut être obtenue facilement auprès d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées à la période à laquelle elles sont effectuées si elles ont une incidence sur cette période, et également aux périodes futures si celles-ci sont touchées.

### Garantie

Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans un poste distinct de l'état de la situation financière et le désigne comme étant cédé en garantie. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

### Effet de levier

Le Fonds peut créer un effet de levier en vendant des titres à découvert, en empruntant de la trésorerie, ou en ayant recours à des dérivés et ainsi s'exposer à des instruments auxquels il n'aurait autrement pas eu accès. L'exposition créée par l'effet de levier ne peut excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds. L'effet de levier correspond à la somme de i) la valeur de marché des titres vendus à découvert, ii) le montant emprunté en trésorerie aux fins d'investissement, et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés utilisées à des fins autres que de couverture; divisée par la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds a obtenu une dispense partielle auprès des autorités en valeurs mobilières quant à la disposition du Règlement 81-102 limitant les ventes à découvert à 50 % de la valeur liquidative d'un fonds. Il a le droit de vendre à découvert des « titres d'État » (tels qu'ils

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

---

sont définis dans le Règlement 81-102) jusqu'à concurrence de 300 % de sa valeur liquidative.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Effet de levier (suite)

Au cours de la période close le 30 juin 2021, l'effet de levier a varié de 140 % à 292 % de la valeur liquidative du Fonds (142 % à 276 % au 31 décembre 2020). Cette valeur était au minimum en mars, et le maximum a été atteint en juin. La principale source d'effet de levier était constituée des ventes à découvert d'obligations du Canada, transactions régies par un accord de courtage privilégié conclu avec BMO Nesbitt Burns Inc., et la deuxième, beaucoup moins importante, des emprunts sur marge.

### Emprunts sur marge

Les emprunts sur marge sont comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transactions. Ils sont par la suite évalués au coût amorti et tout écart est comptabilisé dans l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Fonds a contracté une facilité d'emprunt sur marge à des fins de placement selon des taux établis par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM).

La facilité d'emprunt n'a pas d'échéance et porte intérêt au taux canadien du financement à un jour, majoré d'un pourcentage convenu avec BMO. Elle peut être réglée par le Fonds, à son gré, sans pénalité. Elle est remboursable à vue.

Les emprunts sur marge sont garantis par certains actifs du Fonds.

La valeur comptable des emprunts sur marge, qui se rapproche de leur juste valeur, est présentée au poste « Emprunts sur marge » dans l'état de la situation financière.

## 3. Parts rachetables

Chaque part du Fonds représente une participation dans l'actif net du Fonds. Elle confère un droit de vote aux assemblées des porteurs de parts du Fonds et un droit à la quote-part des distributions versées par le Fonds qui lui revient, compte tenu des distributions sur les frais de gestion. Les fractions de parts du Fonds confèrent proportionnellement les mêmes droits que les autres parts de la même série, mais ne comportent aucun droit de vote. Toutes les parts sont entièrement libérées lorsqu'elles sont émises et ne sont généralement pas transférables. Elles sont rachetables au gré des porteurs de parts. Le nombre de parts pouvant être émises est illimité. Les parts sont émises et rachetables quotidiennement selon la valeur liquidative du Fonds. Il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part de chaque série du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, de chaque série.

Le Fonds a créé les séries A, A des fondateurs (« série AF »), F, F des fondateurs (« série FF ») et I. Le Fonds offrait des parts de séries AF et FF lors de son entrée en activité (la « période des fondateurs »). Seules les parts de séries A et F sont actuellement offertes aux fins d'achat. Les parts de série A sont offertes aux investisseurs individuels, et les parts de série F sont offertes aux investisseurs individuels ayant un compte sur honoraires. Les parts de série I sont offertes à certains investisseurs, au gré du gestionnaire. Au 30 juin 2021, seules des parts de séries A et F avaient été émises.

Les ordres de souscription et de rachat de parts reçus par le gestionnaire avant 16 h (heure de Toronto) à une date d'évaluation donnée (tout jour ouvrable de la Bourse de Toronto, la « date d'évaluation ») sont traités au prix par part calculé plus tard ce jour-là. Autrement, les ordres sont traités au prix par part calculé à la date d'évaluation suivante. Le produit d'un rachat de parts est versé au porteur de parts au plus tard deux jours ouvrables après la date d'évaluation à laquelle l'ordre de rachat a été traité. Tout intérêt perçu sur ce produit avant son versement au porteur de parts est porté au compte du Fonds, et non à celui du porteur de parts. Les produits des rachats de parts sont versés en dollars canadiens.

Le Fonds pourrait être dans l'incapacité de traiter les ordres de rachat dans des circonstances exceptionnelles. Une telle situation peut se produire si les négociations sont suspendues aux bourses de valeurs, bourses d'options ou bourses de contrats à terme sur lesquelles est cotée plus de 50 % de la valeur des actifs du Fonds et que les titres du portefeuille ne peuvent être négociés sur une autre bourse qui serait une solution de rechange raisonnable. Pendant ces périodes, aucune part ne sera émise ou reclassée.

Si un porteur demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur souscription, le Fonds peut déduire et conserver, au bénéfice des autres porteurs de parts inscrits, 2 % de la valeur liquidative des parts de la série du Fonds visée qui ont été



# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

### 3. Parts rachetables (suite)

Les porteurs de parts peuvent reclasser la totalité ou une partie de leurs parts d'une série à une autre, dans la mesure où ils sont admissibles à l'autre série. Les ordres de reclassement reçus par le gestionnaire avant 16 h (heure de Toronto) à une date d'évaluation donnée sont traités au prix par part calculé plus tard ce jour-là. Autrement, les ordres sont traités au prix par part calculé à la date d'évaluation suivante.

Le gestionnaire a reclassé les parts de série AF en parts de série A et les parts de série FF en parts de série F le 30 septembre 2020. Depuis cette date, les porteurs qui détenaient des parts de séries AF et FF versent des frais aux taux des séries A et F.

Le tableau suivant présente les opérations des porteurs de parts pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020 :

	Parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>30 juin 2021</b>					
Série A	425 659	76 177	(56 721)	1 385	446 500
Série B	4 175 398	664 535	(567 055)	14 030	4 286 908
	Parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>30 juin 2020</b>					
Série A	93 510	112 928	(71)	–	206 367
Série AF	164 670	–	(12 640)	–	152 030
Série F	432 529	1 082 926	(92 592)	–	1 422 863
Série FF	1 402 092	–	(193 306)	–	1 208 786

### Distributions

Le gestionnaire prévoit actuellement que le Fonds verse des distributions périodiques aux porteurs de parts, au gré du gestionnaire. Si le revenu net aux fins fiscales du Fonds d'une année donnée, y compris les gains en capital nets réalisés imposables, après déduction des pertes d'années précédentes pouvant être reportées en avant, excède le total des distributions mensuelles régulières versées aux porteurs de parts au cours de l'année, le Fonds pourrait devoir verser une ou plusieurs distributions spéciales aux porteurs pour cette année, de sorte qu'aucun impôt ne soit exigible sur ce revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 4. Frais de gestion honoraires liés au rendement et charges

#### Frais de gestion

En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, le gestionnaire fournit des services de conseil au Fonds. En contrepartie, le Fonds a accepté de payer au gestionnaire des frais de gestion, calculés et comptabilisés quotidiennement, correspondant à un pourcentage de la valeur liquidative d'une série de parts, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour de chaque mois.

Le taux annuel des frais de gestion varie d'une série à l'autre, comme il est indiqué ci-dessous :

Parts de série A : 1,90 % par année

Parts de série F : 0,90 % par année

Parts de série I : Négociés par les investisseurs et payés directement au gestionnaire. Le taux des frais de gestion ne peut excéder les frais de gestion à payer sur les parts de série A.

Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables et sont payés mensuellement par le Fonds. Les frais de gestion, y compris les taxes applicables, se sont élevés à 264 180 \$ pour la période (103 395 \$ au 30 juin 2020). Le gestionnaire a renoncé à 0 \$ (6 006 \$ au 30 juin 2020) en frais de gestion pour la période.

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

### 4. Frais de gestion, honoraires liés au rendement et charges (suite)

#### Honoraires liés au rendement

Le gestionnaire peut recevoir des honoraires liés au rendement sur chaque série. Le Fonds lui verse à chaque trimestre (une « période d'établissement des honoraires liés au rendement ») des honoraires liés au rendement correspondant à 15 % des profits nets (au sens donné ci-dessous) des parts de séries A et F, après l'application d'un seuil de rendement (au sens donné ci-dessous), majorés des taxes applicables. Les honoraires liés au rendement sont calculés et comptabilisés quotidiennement pour chaque série pendant chaque période d'établissement des honoraires liés au rendement et, si des rachats de parts sont effectués au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Les profits nets d'une série, pour une période d'établissement des honoraires liés au rendement donnée, correspondent à la différence entre la valeur liquidative par part de la série au début de cette période et la valeur liquidative par part de la série à la clôture de la période, multipliée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture du dernier jour ouvrable de la période d'établissement des honoraires liés au rendement (ou, dans le cas d'un rachat effectué au cours d'un trimestre, à la date de rachat). Le calcul des profits nets ne tient pas compte de l'incidence des distributions versées au cours de la période d'établissement des honoraires liés au rendement.

Des honoraires liés au rendement sont versés pour une série seulement si la valeur liquidative par part de la série excède la valeur liquidative par part la plus élevée pour laquelle des honoraires liés au rendement ont été précédemment versés pour cette série ou, dans le cas d'une série récemment lancée, excède la valeur liquidative par part initiale (le « seuil de rendement »). Dans les deux cas, les honoraires liés au rendement sont versés uniquement sur la portion des profits nets qui excède le seuil de rendement.

Les porteurs de parts de série I peuvent négocier des honoraires liés au rendement (conformément aux exigences réglementaires applicables) autres que ceux décrits ci-dessus et qu'ils s'engagent à verser, ou n'en verser aucuns.

#### Charges

Le Fonds acquitte ses charges d'exploitation, dont les honoraires professionnels, les frais du CEI, les coûts de transactions du portefeuille, les coûts administratifs liés à l'émission et au rachat de parts, et à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, ainsi que les coûts relatifs au respect des lois, réglementations et politiques applicables.

### 5. Opérations avec des parties liées

Pour la période close le 30 juin 2021, des frais de gestion de 264 180 \$ (103 395 \$ au 30 juin 2020) et des honoraires liés au rendement de 99 275 \$ (12 198 \$ au 30 juin 2020) ont été versés au gestionnaire. À la clôture de la période, des frais de gestion de 39 103 \$ (39 176 \$ au 31 décembre 2020) et des honoraires liés au rendement de 54 469 \$ (53 248 \$ au 31 décembre 2020) étaient à payer au gestionnaire.

Au 30 juin 2021, 7 843 parts de série A (7 804 parts au 31 décembre 2020), 0 part de série AF (0 part au 31 décembre 2020), 7 860 parts de série F (7 821 parts au 31 décembre 2020) et 0 part de série FF (0 part au 31 décembre 2020) étaient détenues par un associé du gestionnaire ou par une personne liée à un associé du gestionnaire.

### 6 Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classés les évaluations de la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2021.

30 juin 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	5 951 110 \$	–	–	5 951 110 \$
Titres à revenu fixe	–	150 593 362 \$	–	150 593 362
Titres du marché monétaire	–	9 596 014	–	9 596 014
	5 951 110 \$	160 189 376 \$	–	166 140 486 \$
<b>Passif</b>				
Titres à revenu fixe	–	118 116 093 \$	–	118 116 093 \$
	–	118 116 093 \$	–	118 116 093 \$

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

### 6. Hiérarchie des justes valeurs (suite)

31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Titres à revenu fixe	–	109 509 579 \$	–	109 509 579 \$
Titres du marché monétaire	–	8 993 202	–	8 993 202 \$
	–	118 502 781 \$	–	118 502 781 \$
<b>Passif</b>				
Titres à revenu fixe	–	71 350 832 \$	–	71 350 832 \$
Titres du marché monétaire	–	1 275 166 \$	–	1 275 166 \$
	–	72 625 998 \$	–	72 625 998 \$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des périodes closes le 30 juin 2021 et le 31 décembre 2020.

### 7. Instruments financiers et gestion du risque

Le Fonds peut avoir recours à différentes formes de levier financier, dont la vente à découvert, l'emprunt sur marge et les dérivés, qui augmentent l'effet de la variation de la valeur d'un placement sur le capital. Bien qu'ils offrent la possibilité d'augmenter le rendement total, les leviers financiers peuvent aussi augmenter les pertes.

La valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds diminue si les gains réalisés sur un actif financier grâce à des fonds empruntés sont inférieurs aux coûts du levier financier ou si, dans certaines circonstances, le prêteur ou la contrepartie met un terme à la facilité d'emprunt avant l'échéance. Par conséquent, tout facteur qui nuit à la valeur d'un placement est amplifié selon l'importance du levier financier utilisé. L'effet de levier cumulé dans un marché désavantageux pour le placement peut se traduire par des pertes substantielles, plus élevées que si aucun levier financier n'avait été utilisé.

Le gestionnaire investit dans des obligations de catégorie investissement à court terme pour réduire le risque décrit précédemment.

Les placements du Fonds sont exposés à différents types de risque, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Ces risques, ainsi que les pratiques en matière de gestion des risques du Fonds, sont décrits ci-après.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la contrepartie d'un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a envers le Fonds.

Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé découle en majeure partie de ses placements en titres de créance. La valeur de marché des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente ainsi le risque de crédit maximum du Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué une fois que le courtier a reçu les titres. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations.

Les opérations de compensation et de dépôt pour les transactions sur titres du Fonds sont principalement effectuées auprès d'un courtier principal, BMO Nesbitt Burns Inc. Ce courtier est membre de grandes bourses, telles que le NYSE, le NASDAQ et la TMX, et était noté AA au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, BMO assurait la garde de la quasi-totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir de courtiers et des placements du Fonds.

Le Fonds lui a accordé un privilège général sur une portion de ces actifs en échange de services, dont l'emprunt de titres et de trésorerie. BMO Nesbitt Burns Inc. peut exiger une garantie pour la vente de titres à découvert et l'emprunt en trésorerie. Le montant de la garantie exigée est établi selon les règles de l'OCRCVM. BMO Nesbitt Burns Inc. peut vendre la garantie reçue ou la réaffecter en garantie, auquel cas le Fonds est exposé à un risque de crédit.

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

### 7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

#### Risque de crédit (suite)

Le Fonds a conclu un accord de courtage privilégié avec BMO Nesbitt Burns Inc., aux termes duquel il lui a accordé une sûreté sur son actif.

30 juin 2021

Notation des titres de créance	% de l'exposition au risque de crédit
AAA	1,2 %
AA	9,7 %
A	16,0 %
BBB	72,6 %
BB	0,5 %
	<hr/>
	100 %

31 décembre 2020

Notation des titres de créance	% de l'exposition au risque de crédit
AAA	0,8 %
AA	7,9 %
A	10,4 %
BBB	80,5 %
BB	0,4 %
	<hr/>
	100 %

Le risque de crédit présenté ci-dessus est exprimé en pourcentage des placements détenus à la juste valeur indiqués dans l'inventaire du portefeuille.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au titre du rachat de parts à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds peut faire l'objet de rachats en trésorerie, tel qu'il est décrit à la note 3. Les placements peuvent en général être facilement cédés, et le Fonds a la possibilité d'emprunter auprès du courtier principal.

Rien ne garantit que les facilités d'emprunt existantes ou toute autre facilité permettant d'obtenir un effet de levier puissent rester en place pendant toute la durée de vie du Fonds. Les facilités d'emprunt du Fonds sont assujetties à des sûretés en faveur des créanciers.

En cas de défaillance, les créanciers peuvent vendre les actifs constituant les garanties. Le produit d'une telle liquidation ou vente après forclusion pourrait être insuffisant pour acquitter les obligations du Fonds, auquel cas celui-ci pourrait ne pas avoir suffisamment de capitaux à distribuer.

D'autre part, la plupart des transactions à effet de levier exigent de fournir une garantie. Si la juste valeur des actifs financiers constituant la garantie diminue, le prêteur ou la contrepartie à un dérivé pourraient exiger que le Fonds fournisse une garantie additionnelle ou vende les actifs alors que ce n'est pas dans son intérêt de le faire à ce moment-là. Si le Fonds cesse de fournir la garantie requise, il pourrait devoir céder ses actifs à un moment et à un prix qui lui seraient désavantageux, ce qui entraînerait des pertes substantielles et lui nuirait considérablement. Lorsqu'un créancier a un droit sur l'actif du Fonds, ce droit a priorité sur les droits des porteurs de parts rachetables. Ce risque est réduit par le fait que les exigences de marge pour la plupart des placements du Fonds sont inférieures à 10 %, que le Fonds investit dans des obligations de catégorie investissement négociées sur des marchés publics et généralement peu volatiles, et que le Fonds couvre la majorité du risque de taux d'intérêt.

L'échéance ou la perte d'une source de financement pour des positions à levier financier, ainsi que l'exigence de fournir une garantie en fonction de la variation de la juste valeur de ces positions, peuvent rapidement avoir une incidence négative sur la capacité du Fonds à accéder à des liquidités et à conserver ses positions, et donner lieu à de lourdes pertes.

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

### 7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

#### Risque de liquidité (suite)

Les obligations contractuelles du Fonds sont les suivantes :

##### 30 juin 2021

Passifs financiers	Moins de 1 mois	Moins de 3 mois	Total
Charges à payer	– \$	217 569 \$	217 569 \$
Rachats à payer	276 069	–	276 069
Montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert	–	326 719	326 719
Titres vendus à découvert, à la juste valeur	118 116 093	–	118 116 093
Distributions à payer	–	43 408	43 408
Montant à payer pour les placements achetés	12 730	–	12 730
Parts rachetables*	48 231 058	–	48 231 058

\*Les rachats de parts sont payables dans les 90 jours

##### 31 décembre 2020

Passifs financiers	Moins de 1 mois	Moins de 3 mois	Total
Charges à payer	– \$	168 243 \$	168 243 \$
Rachats à payer	4 854	–	4 854
Montant à payer pour les intérêts sur les placements vendus à découvert	–	178 152	178 152
Titres vendus à découvert, à la juste valeur	72 625 998	–	72 625 998
Distributions à payer	–	209	209
Parts rachetables*	46 631 722	–	46 631 722

\*Les rachats de parts sont payables dans les 90 jours

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations des taux d'intérêt du marché aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers.

Le tableau suivant présente, au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, l'exposition du Fonds aux titres de créance, selon l'échéance, et l'incidence sur l'actif net par échéance des titres de créance, advenant un déplacement parallèle vers le haut de 25 points de base de la courbe des taux, toutes les autres variables restant constantes (« sensibilité ») :

##### 30 juin 2021

Titres de créance (échéance)	Positions acheteur	Positions vendeur	Net
Moins de 1 an	34 338 006 \$	(19 771 630) \$	14 566 376 \$
De 1 à 3 ans	54 745 099	(44 092 082)	10 653 017
De 3 à 5 ans	34 827 058	(28 085 350)	6 741 708
Plus 5 ans	36 279 213	(26 167 031)	10 112 182
Sensibilité	72 550		

##### 31 décembre 2020

Titres de créance (échéance)	Positions acheteur	Positions vendeur	Net
Moins de 1 an	42 603 603 \$	(12 987 946) \$	29 615 657 \$
De 1 à 3 ans	24 062 689	(25 011 044)	(948 355)
De 3 à 5 ans	18 356 367	(19 931 506)	(1 575 139)
Plus 5 ans	33 480 122	(14 695 502)	18 784 620
Sensibilité	40 950		

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être importante.

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

### 7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

#### Risque de liquidité (suite)

Le Fonds a recours à différentes formes de levier financier qui augmentent ses charges d'intérêt. Rien ne garantit que les facilités d'emprunt existantes ou toute autre facilité permettant d'obtenir un effet de levier puissent être refinancées à des taux aussi avantageux pour le Fonds que par le passé.

#### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds :

##### 30 juin 2021

Segment de marché	Position acheteur	Position vendeur
Gouvernement	0 %	99 %
Finance	57 %	1 %
Énergie	18 %	0 %
Biens de consommation cyclique	9 %	0 %
Biens de consommation non cyclique	7 %	0 %
Communications	5 %	0 %
Industrie	3 %	0 %
Services aux collectivités	1 %	0 %

##### 31 décembre 2020

Segment de marché	Position acheteur	Position vendeur
Gouvernement	0 %	100 %
Finance	69 %	0 %
Biens de consommation cyclique	17 %	0 %
Énergie	6 %	0 %
Biens de consommation non cyclique	5 %	0 %
Services aux collectivités	2 %	0 %
Communications	1 %	0 %

#### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire cherche à atténuer ce risque par la sélection minutieuse et la diversification des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. Le risque maximal attribuable aux instruments financiers est déterminé par la juste valeur de ces instruments financiers. Les positions du Fonds sur le marché font l'objet d'un suivi régulier par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Au 30 juin 2021, si les cours des titres détenus par le Fonds avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 595 111 \$ (0 \$ au 31 décembre 2020).

# Fonds alternatif à revenu fixe YTM Capital

## Notes annexes

30 juin 2021 (non audité)

### 7. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

#### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Le risque de change découle des instruments financiers libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds n'était pas exposé à un risque de change important.

30 juin 2021	Exposition			Effet potentiel d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Devise	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire
Dollar américain	18 201 \$	– \$	18 201 \$	910 \$	– \$	910 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	–	0	0	–	0

L'exposition monétaire exclut les positions acheteur et vendeur

31 décembre 2020	Exposition			Effet potentiel d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Devise	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire
Dollar américain	12 499 \$	7 147 \$	19 646 \$	625 \$	357 \$	982 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0	0	0	0	0	0

L'exposition monétaire exclut les positions acheteur et vendeur

#### Risque lié à la COVID-19

L'incidence de l'écllosion du nouveau coronavirus (COVID-19) sur la performance du Fonds dépendra de l'évolution de la situation, notamment la durée et la progression de la pandémie, ainsi que les avertissements et les restrictions qu'elle occasionnera. La suite des événements et les conséquences de la COVID-19 sur les marchés des capitaux et l'économie sont encore très incertaines, et donc impossibles à prévoir. Si la crise perdure, le Fonds pourrait être pénalisé.

### 8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, s'établit comme suit pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020 :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation durant la période	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
<b>30 juin 2021</b>			
Série A	27 971 \$	437 295 \$	0,06 \$
Série F	463 736	4 273 472	0,11
<b>30 juin 2020</b>			
Série A	(15 214) \$	156 631 \$	(0,10) \$
Série AF	(26 070)	158 025	(0,16)
Série F	66 460	893 169	0,07
Série FF	(155 673)	1 367 624	(0,11)

### 9. Impôt

À la clôture de l'année d'imposition, les 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital ni de perte en capital pouvant être reportée en avant.